

COMPTE RENDU RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un

Le trois mai

Le **Conseil municipal de la Commune de LA ROCHE-CHALAIS**

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la salle de spectacle de La Roche-Chalais sous la présidence

de **Monsieur Jean-Michel SAUTREAU, Maire**

Date de convocation : 29 avril 2021

PRESENTS : HALLAIRE X., LACHAUD J., DUCOURTIOUX J., CONIJN M., RAMBONONA R., VICAIRE-BONNIEU D., VIAUD A., CAZERES C., REY N, VALLECILLO C., LAGORGETTE P., BONNEFONT M., FORESTIER M., MAILLETAS A., RAVON A.,

ABSENTS EXCUSÉS : HAURY A. procuration à SAUTREAU J.M., HUGON DE MASGONTIER A. procuration à VIAUD A., BRUNET J. procuration à VALLECILLO C., BOISDRON C. procuration à VIAUD A., CHABANET M. procuration à VIAUD A., LECOQ T. procuration à RAVON A., BALLION A.

SECRETAIRE : VICAIRE BONNIEU D.

1 – transfert compétence PLU à la Communauté de Communes du Pays de Saint-Aulaye

Vu l'article 136 (II) de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et l'urbanisme rénové portant sur le transfert de plein droit de la compétence en matière de plan local d'urbanisme (PLU), de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale aux communautés de communes et aux communautés d'agglomération au 27 mars 2017, sauf en cas d'opposition des communes dans les trois mois précédant l'échéance précitée à la majorité qualifiée de 25 % des communes représentant 20 % de la population de l'EPCI.

Vu l'article L 5214 –16 du code général des collectivités territoriales,

Vu le document d'urbanisme de la commune de La Roche-Chalais,

Considérant que pour les EPCI au sein desquels s'est exercée la faculté d'opposition en matière de PLU au 27 mars 2017, le transfert de compétence demeure toujours possible lors du renouvellement général des conseils municipaux et communautaires sauf en cas de blocage des communes qui doivent formuler leur opposition selon la même majorité qualifiée que celle décrite précédemment, dans les trois mois qui précèdent la nouvelle échéance de transfert fixée au 1er janvier 2021, suite au renouvellement des conseils municipaux ;

Considérant l'article 7 de la loi 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et reportant le transfert de la compétence PLU au 1^{er} juillet 2021

Entendu l'exposé du maire,

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, de **NE PAS S'OPPOSER** au transfert de la compétence « Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » à la Communauté de Communes du Pays de Saint-Aulaye

Résultat du vote : POUR le transfert de la compétence : 20 CONTRE : 2

2 – Décisions modificatives

budget eau et assainissement

DM n°1 pour 600 euros qui manquait sur l'article 673 à la suite de l'annulation d'un titre de 2020, la somme est prise sur les dépenses imprévues au 021 comme suit :

DESIGNATION	BUDGET 2021	VIREMENT	SOLDE APRES VIREMENT
021-DEPENSES IMPREVUES	12 247.55	- 600.00	11 647.55
673-ANNULATION DE TITRE SUR EXERCICE ANTERIEUR	0.00	+ 600.00	600.00

budget principal

DM N°1 pour 5500 euros qui manquait sur l'opération d'investissement PARC ARBORE VALLON CHARMOT sur l'article 2312, en effet la somme inscrite au budget faisait état d'un montant HT, la somme est prise sur les dépenses imprévues au 020 comme suit :

DESIGNATION	BUDGET 2021	VIREMENT	SOLDE APRES VIREMENT
020-DEPENSES IMPREVUES	57 910.88	- 5 500.00	52 410.88
2312-AMENAGEMENT DE TERRAIN	60 000.00	+ 5 500.00	65 500.00

3 - Enveloppe « SOLIDARITÉ »

Le budget voté le 12 avril dernier a mis en évidence une enveloppe exceptionnelle de 10.000€. En complément de l'enveloppe solidarité et eu égard à la crise sanitaire que nous traversons, le conseil municipal, à l'unanimité, a choisi d'affecter la somme dans différents domaines afin d'être profitable au plus grand nombre.

- Les aînés : ne pouvant pas encore organiser le traditionnel repas des aînés, un panier garni de produits locaux sera distribué de la même façon que la boîte de chocolat et la rose à Noël dernier.
- Le sport : une aide de 10€ par adhérent sera versée directement aux clubs sportifs fédérés de la commune et une journée piscine gratuite pour tous sera également organisée un dimanche dès l'ouverture.
- La culture : la deuxième semaine de septembre permettre à tout un chacun de profiter gratuitement des séances de cinéma à volonté (dans la limite de la capacité d'accueil de la salle de projection).
- Les 18-25 ans : bourse au permis de conduire (enveloppe budgétaire de 5.000€).
- Agents municipaux : augmentation de 5€ par agent de la participation employeur pour la protection sociale complémentaire.

4 – PISCINE SAISON 2021

Pour la saison 2021, le Maire propose l'ouverture au 15 juin et une augmentation des tarifs :

Baigneur adulte.....	2.10€
Baigneur enfant (de 5 à 18 ans).....	1.60€
Visiteur.....	1.30€
Groupe accompagné (extérieur à la commune).....	0.60€
Abonnement 10 bains adulte.....	17.00€
Abonnement 10 bains enfant.....	12.00€
Abonnement 30 bains famille nombreuse (à partir de 3 enfants)....	20.00€
Remboursement d'un bracelet détérioré ou perdu.....	10.00€

Les cartes d'abonnement sont valables d'une année sur l'autre mais non remboursables.
On entend par famille nombreuse : à partir de 3 enfants sans extension de l'abonnement au père et à la mère.

On entend par groupes accompagnés : à partir de 10 baigneurs compris, éducateur ou enseignant ou personnel d'encadrement hors des plages réservées aux scolaires de la commune.

Gratuité accordée : aux enfants et accompagnateurs du centre de loisirs de LA ROCHE-CHALAIS, aux membres du Club des Nageurs jusqu'au jour de la fête du Club, au personnel communal (conjoint et enfants compris), aux Pompiers de Saint-Aulaye, de la Roche-Chalais et aux JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers), dans le cadre des manœuvres, aux enfants de moins de 5 ans, aux élèves des écoles (les élèves des établissements de la commune devant rester prioritaires).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve les tarifs proposés et l'ouverture au 15 juin 2021.

5 - JUMELAGE

Un contact avec la commune de Piriac-sur-Mer (Loire Atlantique) pour un jumelage n'a pas abouti.

Le maire propose de se rapprocher de la Fédération Nationale des Comités de Jumelage pour un potentiel projet de jumelage. L'objectif de la fédération est de faciliter l'animation et les échanges interculturels entre différentes communes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepté d'adhérer à la Fédération Nationale des Comités de Jumelage.

6 – Rapport d'étape du médiateur

Jean -Luc CAMPAGNAUD, Médiateur, présente le rapport de ses interventions depuis sa mise en place.

7 – Orientation « Centre bourg de la Roche-Chalais »

La mission du CAUE 24 avec lequel nous avons conventionné en vue de la revitalisation du centre bourg débute in situ mardi 4 Mai. Les élus sont invités à se prononcer sur différents points à mettre en évidence envers cet organisme.

8 – Information devenir secteur médical

Au 1^{er} janvier 2022, la commune mettra de nouveaux bureaux à la disposition de professionnels de santé à Jeanne Nicolas 2.

Un appel est lancé à ces professionnels qui voudraient s'installer, à temps plein ou partiel afin d'assurer et de diversifier l'offre de soins pour toutes et tous.

Un courrier a été adressé aux professionnels déjà installés sur notre territoire communal pour les inviter à partager cet appel auprès de leurs réseaux de confrères.

Questions diverses :

Vaccination contre le Covid –

Suite à l'article paru dans sud-ouest en date du 22/04/2021 des doses de vaccin PFIZER ont été délivrées par erreur aux médecins libéraux. Cette erreur met en exergue la nécessité de définir une politique de santé locale qui réponde humainement aux besoins et aux attentes de nos administrés.

Delphine VICAIRE BONNIEU

- Jeux nautiques avec Saint-Aigulin, organisateurs une année sur deux, nécessité de créer un comité de pilotage.
- Travail en cours sur les archives stockée à SMR.

Jocelyne LACHAUD

- L'opération fleurissement participatif se poursuit sur les 3 secteurs.
- Marche ramassage des déchets le 8/05 reportée.

- Travaux en cours sur les vitraux de l'Eglise.
- Fresque en cours de réalisation par des bénévoles à SML.

Martine CONIJN

- Travail en cours pour les expositions prévues cet été.
- Finalisation du programme des animations prévues sur la terrasse.
- Visite des sites remarquables sur le territoire.
- Fin des travaux de la salle des mariages prévue fin mai.

Angelyna HAURY

- Le livret d'accueil est en cours d'élaboration
- Service civique : la jeune fille recrutée ne pourra pas assurer cette mission pour raison de santé. Une nouvelle offre sera publiée.
- Le nouveau dépliant du CCAS a été largement diffusé.

Xavier HALLAIRE

- Lancement des études pour le projet photovoltaïque sur l'ancienne décharge.
- Petits projets photovoltaïques qui nécessitent de vérifier la solidité des toitures.

La séance est levée à vingt heure.